

LA FORMATION D'ACCUEIL DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES DE CATEGORIES C ET D

PUBLIC :

Les fonctionnaires stagiaires de catégorie C et D.

PRÉREQUIS :

- Avoir transmis l'arrêté de nomination au CGF.

DURÉE : 5 jours

Code : E2004

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Ahutiare Tuihani
ahutiare.tuihani@cgf.pf
40 547 838

OBJECTIFS :

- Faciliter l'intégration des nouveaux fonctionnaires par l'acquisition de connaissances relatives, à l'environnement communal dans lequel s'exercent leurs missions, et au statut de la Fonction Publique Communale.
- Permettre aux participants de questionner leurs pratiques, rôles, positionnements et responsabilités au sein de sa collectivité et d'apporter des pistes d'évolution.

CONTENU :

- Le service public et le fonctionnement des collectivités locales:
- Le fonctionnaire communal dans la FPC:
- L'hygiène et la sécurité au travail ;
- Les éco-gestes
- Les gestes qui sauvent :
 - L'alerte ;
 - Le massage cardiaque ;
 - La défibrillation ;
 - La position latérale de sécurité ;
 - La pause du garrot.

API

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E2004046	Du Lundi 12 au Vendredi 16 Février 2018	CGF	22/12/2017
E2004039	Du Lundi 09 au Vendredi 13 Avril 2018	CGF	02/02/2018
E2004040	Du Lundi 18 au Vendredi 22 Juin 2018	CGF	09/03/2018
E2004041	Du Lundi 09 au Vendredi 13 Juillet 2018	CGF	20/04/2018
E2004042	Du Lundi 06 au Vendredi 10 Août 2018	CGF	18/05/2018
E2004043	Du Lundi 03 au Vendredi 07 Septembre 2018	CGF	29/06/2018
E2004044	Du Lundi 12 au Vendredi 16 Novembre 2018	CGF	24/08/2018
E2004045	Du Lundi 17 au Vendredi 21 Décembre 2018	CGF	05/10/2018
E2004047	Du Lundi 18 au Vendredi 22 Février 2019	CGF	26/10/2018
E2004048	Du Lundi 08 au Vendredi 12 Avril 2019	CGF	15/02/2019
E2004049	Du Lundi 08 au Vendredi 12 Juillet 2019	CGF	17/05/2019

LA FORMATION D'ACCUEIL DES FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE A

PUBLIC :

Les fonctionnaires stagiaires de catégorie A.

PRÉREQUIS :

Avoir transmis l'arrêté de nomination au CGF.

DURÉE : 35 jours

Code : E2005

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Faciliter l'intégration des nouveaux fonctionnaires par l'acquisition de connaissances relatives, à l'environnement communal dans lequel s'exercent leurs missions, et au statut de la Fonction Publique Communale.
- Permettre aux participants de questionner leurs pratiques, rôles, positionnements et responsabilités au sein de sa collectivité et d'apporter des pistes d'évolution.

CONTENU :

1) L'organisation et le fonctionnement des collectivités locales

- Les fondements et grands principes du Service Public ;
- Les relations des collectivités avec les institutions ;
- Les finances publiques ;
- Les principes de la commande publique.

2) La Fonction Publique Communale

- Le cadre réglementaire;
- Les Droits et obligations du fonctionnaire ;
- La carrière du fonctionnaire.

3) Le Management : Le bonheur au travail

- De l'objectif politique à l'action communale ;
- La FPC comme outil de management (le temps de travail et la montée en compétences) ;
- Les modes de communication ;
- La gestion des conflits.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E2005002	Du Lundi 27 au Vendredi 31 Août 2018	CGF	25/05/2018
E2005003	Du Lundi 19 au Vendredi 23 Novembre 2018	Tahiti	20/08/2018

LA FORMATION D'INTEGRATION DES FONCTIONNAIRES DE CATEGORIES C ET D

PUBLIC :

Les fonctionnaires par intégration de catégories C et D.

PRÉREQUIS :

- Avoir transmis l'arrêté de nomination au CGF

DURÉE : 3 jours

Code : **E3001**

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Ahutiare_Tuihani
ahutiare.tuihani@cgf.pf
40 547 838
-
-

OBJECTIFS :

- Faciliter l'intégration des nouveaux fonctionnaires par l'acquisition de connaissances relatives, à l'environnement communal dans lequel s'exercent leurs missions, et au statut de la Fonction Publique Communale.
- Permettre aux participants de questionner leurs pratiques, rôles, positionnements et responsabilités au sein de sa collectivité et d'apporter des pistes d'évolution.

CONTENU :

- Le service public et le fonctionnement des collectivités locales:
- Le fonctionnaire communal dans la FPC:
- L'hygiène et la sécurité au travail ;
- Les éco-gestes
- Les gestes qui sauvent :
 - L'alerte ;
 - Le massage cardiaque ;
 - La défibrillation ;
 - La position latérale de sécurité ;
 - La pause du garrot.

API

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E3001073	Du Lundi 15 au Mercredi 17 Janvier 2018	CGF	11/12/2017
E3001074	Du Lundi 19 au Mercredi 21 Février 2018	CGF	19/12/2017
E3001075	Du Mardi 20 au Jeudi 22 Février 2018	Tahiti	20/12/2017
E3001076	Du Mercredi 07 au Vendredi 09 Mars 2018	CGF	05/01/2018
E3001077	Du Mercredi 04 au Vendredi 06 Avril 2018	Tahiti	02/02/2018
E3001078	Du Mardi 10 au Jeudi 12 Avril 2018	CGF	09/02/2018
E3001079	Du Lundi 14 au Mercredi 16 Mai 2018	CGF	09/03/2018
E3001080	Du Mercredi 23 au Vendredi 25 Mai 2018	CGF	23/03/2018
E3001081	Du Mardi 05 au Jeudi 07 Juin 2018	CGF	06/04/2018
E3001082	Du Mercredi 04 au Vendredi 06 Juillet 2018	TUAMOTU GAMBIER	04/05/2018
E3001083	Du Lundi 16 au Mercredi 18 Juillet 2018	CGF	11/05/2018
E3001084	Du Lundi 23 au Mercredi 25 Juillet 2018	CGF	23/05/2018
E3001085	Du Lundi 30 Juillet au Mercredi 01 Août 2018	CGF	25/05/2018
E3001086	Du Mardi 07 au Jeudi 09 Août 2018	TUAMOTU GAMBIER	06/06/2018
E3001087	Du Lundi 20 au Mercredi 22 Août 2018	CGF	20/06/2018
E3001088	Du Lundi 17 au Mercredi 19 Septembre 2018	Tahiti	13/07/2018
E3001089	Du Mardi 18 au Jeudi 20 Septembre 2018	Tahiti	18/07/2018
E3001090	Du Lundi 01 au Mercredi 03 Octobre 2018	CGF	03/08/2018
E3001091	Du Lundi 29 au Mercredi 31 Octobre 2018	CGF	24/08/2018
E3001092	Du Lundi 05 au Mercredi 07 Novembre 2018	Tahiti	05/09/2018
E3001093	Du Mardi 06 au Jeudi 08 Novembre 2018	Tahiti	07/09/2018
E3001094	Du Lundi 03 au Mercredi 05 Décembre 2018	CGF	28/09/2018

LA FORMATION D'INTEGRATION DES FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE B

PUBLIC :

Les fonctionnaires par intégration de catégorie B.

PRÉREQUIS :

- Avoir transmis l'arrêté de nomination au CGF

DURÉE : 3 jours

Code : E3004

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Faciliter l'intégration des nouveaux fonctionnaires par l'acquisition de connaissances relatives, à l'environnement communal dans lequel s'exercent leurs missions, et au statut de la Fonction Publique Communale;
- Permettre aux participants de questionner leurs pratiques, rôles, positionnements et responsabilités au sein de sa collectivité et d'apporter des pistes d'évolution.

CONTENU :

1) L'organisation et le fonctionnement des collectivités locales

- Les fondements et grands principes du Service Public ;
- Les relations des collectivités avec les institutions ; Les finances publiques ;
- Les principes de la commande publique.

2) La Fonction Publique Communale

- Le cadre réglementaire;
- Les Droits et obligations du fonctionnaire ;
- La carrière du fonctionnaire.

3) Le Management : Le bonheur au travail

- De l'objectif politique à l'action communale ;
- La FPC comme outil de management (le temps de travail et la montée en compétences) ;
- Les modes de communication ;
- La gestion des conflits.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E3004011	Du Mardi 20 au Jeudi 22 Mars 2018	CGF	22/01/2018

LA FORMATION D'INTEGRATION DES FONCTIONNAIRES DE CATEGORIES A ET B

PUBLIC :

Les fonctionnaires par intégration de catégories A et B.

PRÉREQUIS :

Avoir transmis l'arrêté de nomination au CGF.

DURÉE : 3 jours

Code : E3006

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Faciliter l'intégration des nouveaux fonctionnaires par l'acquisition de connaissances relatives, à l'environnement communal dans lequel s'exercent leurs missions, et au statut de la Fonction Publique Communale;
- Permettre aux participants de questionner leurs pratiques, rôles, positionnements et responsabilités au sein de sa collectivité et d'apporter des pistes d'évolution.

CONTENU :

1) L'organisation et le fonctionnement des collectivités locales

- Les fondements et grands principes du Service Public ;
- Les relations des collectivités avec les institutions ; Les finances publiques ;
- Les principes de la commande publique.

2) La Fonction Publique Communale

- Le cadre réglementaire;
- Les Droits et obligations du fonctionnaire ;
- La carrière du fonctionnaire.

3) Le Management : Le bonheur au travail

- De l'objectif politique à l'action communale ;
- La FPC comme outil de management (le temps de travail et la montée en compétences) ;
- Les modes de communication ;
- La gestion des conflits.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E3006003	Du Lundi 25 au Mercredi 27 Juin 2018	CGF	02/04/2018
E3006004	Du Lundi 27 au Mercredi 29 Août 2018	CGF	18/06/2018
E3006005	Du Lundi 08 au Mercredi 10 Octobre 2018	CGF	06/08/2018
E3006006	Du Lundi 10 au Mercredi 12 Décembre 2018	CGF	15/10/2018

FORMATION INITIALE DES AGENTS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

PUBLIC :

Les agents de sécurité publique
opérationnels (non APJA).

DURÉE : 5 jours

Code : E1001

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Utarii TEHEIURA

utarii.teheiura@cgf.pf
40 547 819

OBJECTIFS :

- Se repérer dans l'environnement professionnel que représente la collectivité, son service ;
- Maîtriser ses missions et ses limites ;
- Identifier les spécificités de la relation et de l'orientation des usagers de la voie publique pour apporter une réponse adaptée ;
- Maîtriser le cadre légal et les gestes techniques professionnels d'interventions de l'agent de sécurité publique.

CONTENU :

- L'organisation et les missions d'une collectivité ;
- Le statut et les missions de l'agent de sécurité publique ;
- L'organisation et les missions d'un service de Police municipale ;
- Les autres acteurs de la sécurité : la Police Nationale, la gendarmerie ;
- Les outils et techniques de communication orale ;
- L'analyse des situations relationnelles sur la voie publique ;
- La médiation ;
- La gestion des situations stressantes et/ou conflictuelles ;
- Les fondamentaux juridiques des gestes techniques professionnels d'intervention ;
- Le cadre légal en matière de légitime défense, les secours, les coups et blessures volontaires ;
- Les techniques de légitime défense ;
- Les limites de l'intervention ;
- Les règles de sécurité ;
- Le signalement et le compte rendu oral

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

Priorité d'accès aux fonctionnaires stagiaires de catégorie D, dans la spécialité sécurité publique.

Ouvert aux autres agents de cette spécialité sous réserve de disponibilité.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E1001003	Du Lundi 04 au Vendredi 08 Juin 2018	CGF	13/04/2018

LA FORMATION DE PROFESSIONNALISATION À L'EMPLOI D'AGENT DE POLICE MUNICIPALE (APJA)

PUBLIC :

Les fonctionnaires stagiaires de catégories C, B et A de la spécialité Sécurité publique.

PRÉREQUIS :

Pièces obligatoires à fournir lors de l'inscription ou au plus tard le début de la formation :

- copie du double agrément Haut-commissaire et procureur ou copie du courrier de demande à la subdivision administrative des IDV et ISLV ;
- certificat médical datant de moins d'un an, attestant de l'aptitude à la pratique sportive hebdomadaire ;
- avoir transmis l'arrêté de nomination au CGF.

DURÉE : 80 jours

Code : E1002

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda MERVIN

aïda.mervin@cgf.pf
40 547 821

OBJECTIFS :

- Maîtriser l'environnement professionnel de la police municipale,
- Faire cesser et/ou relever une infraction et en rendre compte ;
- Accueillir, orienter, renseigner, porter assistance aux différents publics ;
- Maîtriser la rédaction des écrits professionnels et la procédure de transmission ;
- Maîtriser son comportement pour gérer différentes situations professionnelles ;
- Mettre en œuvre les techniques de police de proximité.

CONTENU :

- L'environnement professionnel de la police municipale ;
- Les écrits professionnels de la police municipale ;
- L'initiation aux gestes techniques professionnels d'intervention ;
- Les gestes de premiers secours ;
- Les stages pratiques d'observation et d'application

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E1002006	Du Jeudi 01 Mars au Vendredi 29 Juin 2018	Tahiti	29/12/2018
E1002007	Du Vendredi 01 Mars au Mercredi 17 Juillet 2019	Tahiti	A définir

LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

PUBLIC :

Les agents de police municipale assermentés (APJA) et opérationnels, encadrant un service de police municipale.

DURÉE : 5 jours

Code : E7001

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Utarii TEHEIURA
utarii.teheiura@cgf.pf
40 547 819

OBJECTIFS :

- Intégrer dans sa pratique managériale les évolutions sociétales et juridiques et celles des politiques de sécurité ;
- Contrôler et évaluer l'activité de son service ;
- Encadrer et animer un service de PM dans le respect des règles déontologiques.

CONTENU :

- Les évolutions de la société ;
- Les politiques publiques de sécurité et de justice ;
- L'environnement juridique et statutaire de la filière sécurité (projets, rapports et réformes) ;
- Les évolutions technologiques et leur cadre légal ;
- L'organisation de la veille juridique et la transmission des informations ;
- Les points de contrôle et état des lieux de son service ;
- Les statistiques et tableaux de bord, cartographie, outils ;
- Le recrutement, l'entretien annuel, le tutorat, la formation, la procédure disciplinaire ;
- L'organisation du temps de travail ;
- L'hygiène et sécurité au travail ;
- Le management des compétences ;
- La prévention et la gestion des conflits au sein d'une unité ou d'un service ;
- Les risques psycho-sociaux et les agents en difficulté.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E7001007	Du Lundi 11 au Vendredi 15 Juin 2018	CGF	06/04/2018

LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES AGENTS DE POLICE ENCADRANT UNE EQUIPE

PUBLIC :

Les agents de police municipale assermentés (APJA) et opérationnels, encadrant une équipe ou une brigade.

DURÉE : 5 jours**Code : E7002****VOTRE INTERLOCUTEUR :**

Utarii TEHEIURA
utarii.teheiura@cgf.pf
40 547 819

OBJECTIFS :

- Intégrer dans sa pratique d'encadrant les évolutions sociétales et juridiques et celles des politiques de sécurité ;
- Exercer les fonctions de l'agent en position d'encadrement dans le respect des règles de déontologie.

CONTENU :

- L'actualité professionnelle ;
- Le management du chef d'équipe ;
- Les gestes techniques professionnels d'intervention ;
- L'accueil et la communication ;
- La fonction publique communale pour la spécialité sécurité publique ;
- Les écrits professionnels.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

La formation continue obligatoire dans la spécialité sécurité publique s'effectue tout au long de la carrière à raison de 5 jours par période de 2 ans.

Priorité d'accès aux fonctionnaires. Ouvert aux agents non titulaires selon disponibilité

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E7002005	Du Lundi 19 au Vendredi 23 Février 2018	CGF	05/01/2018
E7002006	Du Lundi 16 au Vendredi 20 Avril 2018	CGF	16/02/2018
E7002007	Du Lundi 06 au Vendredi 10 Août 2018	CGF	01/06/2018

LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

PUBLIC :

Les agents de police municipale assermentés (APJA) et opérationnels.

DURÉE : 5 jours

Code : E7003

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Utarii TEHEIURA
utarii.teheiura@cgf.pf
40 547 819

OBJECTIFS :

- Intégrer dans sa pratique professionnelle les évolutions sociétales et juridiques et celles des politiques de sécurité ;
- Utiliser les procédures applicables aux agents de police municipale ;
- Appliquer les principes inhérents à la déontologie des agents de police municipale pour développer des attitudes professionnelles efficaces.

CONTENU :

- L'actualité professionnelle ;
- Les droits et obligations de l'agent de police municipale ;
- Les gestes techniques professionnels d'intervention ;
- L'accueil et la communication ;
- La police de proximité ;
- La Fonction publique communale pour la spécialité sécurité publique ;
- Les écrits professionnels.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

La formation continue obligatoire dans la spécialité sécurité publique s'effectue tout au long de la carrière à raison de 5 jours par période de 2 ans.

Priorité d'accès aux fonctionnaires. Ouvert aux agents non titulaires selon disponibilité.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
E7003005	Du Lundi 05 au Vendredi 09 Février 2018	CGF	22/12/2017
E7003006	Du Lundi 19 au Vendredi 23 Mars 2018	CGF	19/01/2018
E7003007	Du Lundi 23 au Vendredi 27 Juillet 2018	CGF	25/05/2018